

Osmose

Un joli nom pour un beau projet, qui a pour objectif de proposer à la direction générale un schéma directeur en matière de gestion documentaire pour l'HNE.

Sans tomber dans un niveau d'abstraction vous décourageant de poursuivre la lecture de cet éditorial, nous pouvons vous dire que l'équipe de projet mandatée recherche un ou des produits informatiques à même d'articuler archivage médical, gestion documentaire, Intranet et politique web.

Vous peinez à voir ?

Nous sommes amenés à traiter de multiples types de documents, de nature administrative ou liés à la pratique clinique.

Un large recueil de données effectué sur le terrain, comme première étape du mandat, a mis en évidence en particulier les limites atteintes par l'archivage papier, le manque de règles en matière d'archivage (hormis l'archivage légal), une grande disparité des pratiques dans la validation, la conservation ou la publication de documents, l'obsolescence de notre Intranet, le manque d'outils de gestion de la connaissance et d'outils collaboratifs.

Nous sommes confrontés aujourd'hui à des problèmes de traçabilité, de dilution de l'information et de perte de connaissances au niveau de l'institution comme de perte de temps en gestion et recherche de document. Il s'agit de trouver l'outil, ou les outils, nous permettant de retrouver la sérénité.

Au volet gestion documentaire s'ajoutera celui de la gestion du flux des documents (de l'élaboration à l'archivage en passant par les étapes de validation) et l'amélioration de notre système d'information à travers, notamment, une refonte complète de notre Intranet.

Tout un programme, dites-vous ?

Muriel Desaulles, secrétaire générale

Création d'un département de gériatrie, soins palliatifs et réadaptation

Les centres de traitement et de réadaptation (CTR) de l'Hôpital neuchâtelois, soit les sites de La Béroche, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers et du Locle, seront dès janvier 2012 réunis dans un département indépendant de celui de médecine dont ils dépendent aujourd'hui.

La révision du financement LAMal des structures de réadaptation à un horizon de deux ans rend nécessaire une optimisation de notre dispositif pour en assurer la pérennité.

Le conseil d'administration, sur proposition de la direction générale, a donné le feu vert à la création de ce département, qui réunira dès janvier prochain les activités des CTR de l'Hôpital neuchâtelois.

Il a décidé que le site de La Chrysalide resterait rattaché au département d'oncologie et qu'une nouvelle évaluation serait conduite fin 2012 à ce sujet. Le développement transversal des soins palliatifs dans tous les sites, CTR et de soins aigus, est encouragé.

Les missions actuelles des CTR sont maintenues, mais pourront évoluer dans le cadre du plan stratégique.

La prochaine étape consiste dans la mise au concours du poste de médecin-chef du département. Elle interviendra tout prochainement.

Contrôle des salaires de l'Hôpital neuchâtelois

En tant qu'institution soumise à la CCT Santé21, l'Hôpital neuchâtelois applique les décisions des organes de ladite CCT. Dans ce cadre, toutes les institutions soumises à la CCT Santé21 font l'objet d'un contrôle de l'application du système salarial une fois par durée de validité de la CCT. Tel a été le cas de l'HNE en 2010-2011.

L'Hôpital neuchâtelois a fait l'objet d'un contrôle entre février 2010 et avril 2011. Le rapport relatif à ce contrôle vient d'être déposé et remis à la direction générale.

Le contrôle est effectué par le chef de projet RH du secrétariat général de la CCT et le rapport en découlant est de la compétence de la commission paritaire.

Il en découle des recommandations ayant force obligatoire, ce qui signifie que les salaires dont la collocation est inadéquate, soit au niveau de la classe, soit au niveau de l'échelon, doivent être corrigés.

Chacune des personnes concernées recevra une lettre explicative et un avenant à son contrat de travail; elle aura la possibilité de demander que sa situation lui soit expliquée lors d'entretiens qui seront prochainement proposés, fin septembre et début octobre.

MM. Della Santa et Brandenburg se tiennent à disposition pour toutes questions complémentaires.

Revue d'hospitalisation étude sur les journées inappropriées

Des comparaisons internationales démontrent que la durée de séjour de nos patients en soins aigus est trop longue, quand bien même elle a diminué régulièrement ces dernières années.

Pour disposer d'un reflet objectif de la situation, la direction générale a chargé la direction de soins de conduire des revues d'hospitalisation visant à analyser les causes des séjours inappropriés de patients en soins aigus et proposer des mesures d'amélioration. L'instrument choisi utilise principalement deux grilles de critères : la première contient des items validant l'hospitalisation en soins aigus ; si aucun critère proposé par la grille n'est présent, la journée est reconnue comme inappropriée et la deuxième grille est alors appliquée ; elle relève la ou les causes qui s'y rapportent.

La majeure partie des informations nécessaires pour remplir ce recueil se trouve dans le dossier médical et le dossier de soins. En cas de doute, l'avis du médecin en charge du patient est nécessaire pour valider ou invalider le caractère inapproprié d'une journée d'hospitalisation.

Les unités qui feront l'objet de l'étude sont celles de médecine et de chirurgie de La Chaux-de-Fonds et de Poralès ainsi que l'unité de gynécologie. Une phase pilote a débuté début septembre sur le site de La Chaux-de-Fonds ; des mesures régulières seront effectuées durant les mois d'octobre et novembre sur les deux sites.

Une synthèse aboutissant à des propositions de mesures d'amélioration sera faite en décembre et présentée en direction générale ; les mesures validées seront appliquées en 2012 et un bilan global du projet sera tiré à fin 2012.

Bébés en fête

pour la semaine mondiale de l'allaitement maternel

Une exposition, un tirage au sort, un goûter et ...une grande tétée organisés cette année pour la semaine mondiale de l'allaitement. Du jamais vu à Neuchâtel !

La semaine mondiale de l'allaitement maternel aura lieu cette année en Suisse du 3 au 9 octobre. Pour marquer le coup, les sages-femmes conseillères en lactation et l'équipe de la maternité de l'HNE, qui, nous le rappelons, est au bénéfice du label UNICEF « Hôpital favorable à l'allaitement maternel » ou « Hôpital ami des bébés », ont organisé plusieurs événements, dont une exposition qui prendra place dans le hall d'entrée de Poralès dès le 3 octobre.

Le moment fort et inédit de la semaine sera indéniablement **l'après-midi du 8 octobre**. Toutes les femmes qui ont accouché à l'HNE depuis la semaine de l'allaitement de 2010 sont invitées avec leur famille à venir à Poralès dès 15h00 pour partager un goûter avec l'équipe. A la clé, un tirage au sort, doté de jolis prix et, pour celles qui le souhaitent, une grande tétée, à l'image de celles qui ont lieu dans de nombreuses villes de France, d'Europe et même ailleurs dans le monde, pour sensibiliser la population à l'allaitement maternel.

Le programme du samedi 8 octobre :

- 15h00 Grande tétée pour celles qui le souhaitent
- 15h30 Goûter, tirage au sort et animations pour les enfants

Que toutes celles et ceux qui se sentent concernés par la problématique n'hésitent pas à venir !

YES, you can !

En automne 2010 et au printemps 2011 les infirmiers de l'UPCI ont effectué un audit de l'hygiène des mains dans 4 unités de soins réparties sur l'HNE. Les pratiques des médecins et des soignants ont été observées sur la base des cinq indications de l'OMS.

La première série d'observations a montré qu'il y a souvent une différence significative entre ce que l'on croit faire et ce que l'on effectue vraiment. Quant à la seconde série, elle a permis de démontrer que l'idéal peut être atteint par des campagnes d'observation avec rendu des résultats aux équipes et interventions pédagogiques. La preuve : un service a vu son taux d'observance à l'hygiène des mains ...**doubler !**

Les résultats sont maintenant à votre disposition sur l'intranet UPCI (onglet surveillances /hygiène des mains).

Avis à tous : en 2012, un cours intitulé « un soin propre est un soin sûr » sera proposé à plusieurs reprises par l'UPCI. Vous pourrez y faire le point sur vos connaissances et vos pratiques en matière d'hygiène des mains.

L'équipe de l'unité prévention et contrôle de l'infection (UPCI)

Nouvelle conseillère RH pour le département des soins

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle conseillère RH le 1^{er} septembre 2011, chargée plus particulièrement du département des soins, en la personne de Mme Mary-Laure Grossen.

Cette collaboratrice travaille dans le domaine des RH depuis 1992, et est au bénéfice du brevet fédéral de spécialiste en gestion du personnel.

Avant de rejoindre l'Hôpital neuchâtelois, elle a travaillé en tant que Responsable RH pour le Groupe Edipresse à Lausanne et précédemment auprès du Crédit Suisse à Genève.

Mariée et maman de 4 enfants, elle nous vient de la région Yverdonnoise. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans sa nouvelle fonction à l'HNE.